

P. DEBRY donne lecture du texte suivant :
P. DEBRY geeft lezing van de volgende tekst :

L'a.s.b.l. "Maison verte et bleue" a développé il y a deux ans un projet fort intéressant : le Champ-à-mailles.

Il s'agit un projet-pilote de production agro-écologique. Il vise à relever le défi de créer un lieu de production agricole, tout en bénéficiant des richesses de la biodiversité. Un maraîcher professionnel y collabore avec un collectif de volontaires, pour produire fruits, légumes et plantes sauvages consommés localement.

Lors du dernier CA de la Maison verte et bleue en juin 2017, il fut dit que les subsides soutenant ce projet ne permettraient pas de le poursuivre en 2018, étant donné la fin de la période de subsidiation et le constat que le produit des ventes des fruits et légumes ne permettaient pas un autofinancement.

Très récemment, nous avons reçu un courrier émanant d'une trentaine de bénévoles, citoyens et acheteurs de paniers de fruits et légumes demandant la poursuite du projet et plus particulièrement l'octroi d'un subside permettant de financer les emplois à temps partiel du maraîcher et de l'éco-pédagogue.

Nous le savions lorsque ce projet a été lancé : il n'a de sens que dans la durée, afin, d'une part, de produire localement des légumes consommés localement tout en initiant des citoyens aux rudiments du maraîchage et, d'autre part, de permettre une sensibilisation apprenant à des enfants, à des jeunes écoliers et adolescents, aux gens du quartier et à des familles de venir découvrir les légumes autrement que préemballés dans une grande surface.

Dans sa réponse au courrier précité, le président de la Maison Verte et Bleue déclare : «A l'heure actuelle, les moyens financiers disponibles permettent logiquement d'assurer la présence du maraîcher jusqu'à la fin 2018 et la présence de l'éco-pédagogue jusque juin 2018. Nous disposons donc d'un peu de temps pour rechercher et trouver des solutions. (...) Nous avons, je pense, tous à cœur de chercher un mode de fonctionnement du CHAM qui puisse permettre sa pérennisation».

Si je suis ravi de lire la volonté du président de pérenniser ce projet, cette réponse ne me rassure que partiellement. En effet, en l'absence de conseil d'administration depuis le 27 juin, je n'ai pas connaissance de l'existence de moyens supplémentaires qui permettent à l'association de poursuivre ce projet sans devoir vider les provisions décidées par l'assemblée générale. De plus, je lis que l'emploi du maraîcher risque de disparaître en juin 2018.

C'est pourquoi je demande au Collège de prévoir dans son budget 2018 l'inscription d'un subside destiné à la Maison Verte et Bleue et lui permettant d'assurer la poursuite de ce projet. Faut-il rappeler qu'un des chapitres du Plan Communal de Développement s'intitule « Soutenir la Maison Verte et Bleue dans l'extension de ses activités et dans son potentiel d'attractivité » ? Il serait inacceptable qu'après avoir lancé un projet tellement mobilisateur et plein de sens, la commune l'abandonne au moment où cessent les soutiens financiers régionaux et fédéraux.

Le moment est venu pour le Collège de prouver que le développement d'une telle activité a de l'importance pour lui et qu'elle mérite d'être soutenue par des moyens financiers

communaux et pas seulement pas des subsides émanant d'instances externes à la Commune.

Monsieur l'Échevin VAN GOIDSENHOVEN donne lecture de la réponse suivante suivante :
De heer schepen VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van het volgende antwoord :

Monsieur le Conseiller,

Permettez-moi tout d'abord de rappeler aux autres membres du Conseil que le «Champ-à-mailles», parfois appelé «CHAM», est un jardin de 20 ares (3,8 ares en culture) situé à Neerpede. Il s'agit d'un outil productif et pédagogique initié et géré par l'a.s.b.l. "Maison verte et bleue" où cohabitent la biodiversité sauvage et la biodiversité cultivée. Le projet du «Champ-à-maille» nous permet donc d'expérimenter, valoriser et illustrer concrètement l'ensemble de la filière alimentaire durable via :

- La production agro-écologique de légumes et petits fruits sur petite surface en milieu péri-urbain ;
- La sensibilisation et changement de comportements à travers divers ateliers ;
- La transformation d'aliments frais sur place ou via la cuisine de la "Maison verte et bleue" située à proximité ;
- La consommation et la distribution locales via un groupe d'achat.

Dernière précision importante : le «Champ-à-mailles» a été créé avec des volontaires qui participent à sa gestion, accompagnés par un maraîcher et un éco-pédagogue. Voilà donc un projet ambitieux qui mérite en effet de travailler à sa pérennisation.

Je relève dans votre interpellation que vous vous inquiétez du devenir des emplois du maraîcher et de l'éco-pédagogue. Je puis vous répondre que la présence de ces deux éléments essentiels au bon fonctionnement du projet devrait être garantie sans difficulté au moins jusque fin 2018. En effet, une nouvelle tranche de 15.000 euros de subsides venant de Bruxelles-environnement ainsi que de la cellule régionale en charge de l'agriculture a bel été bien été confirmée. De même, outre la bonne perception de ce subside escompté, il sera proposé au Conseil d'Administration prévu ce 5 décembre de mobiliser certaines réserves de l'a.s.b.l. afin de couvrir ces frais salariaux. Cette proposition est d'ailleurs parfaitement conforme au plan financier présenté en avril 2016 au sujet de ce projet "CHAM" et qui prévoyait la mobilisation à la fois des subsides régionaux, des recettes des ventes et animations (+/- 8.000 euros tout de même en 2017) ainsi que la sollicitation de ces réserves.

Voilà qui devrait donc nous rassurer pour l'avenir proche.

Ceci étant, il est évident que les équipes de la "Maison verte et bleue" réfléchissent à la meilleure stratégie pour assurer la poursuite de ce beau projet pour 2019 et au-delà. Le conseil d'administration du 5 décembre prochain abordera bien entendu cette question essentielle afin d'impliquer les administrateurs dont vous même monsieur DEBRY. De même, je souhaite que l'on puisse continuer à associer les usagers du «Champ-à-mailles» dans ces réflexions.

Dans l'attente des conclusions des travaux de ces intervenants, je puis d'ores et déjà vous annoncer que je défendrai toute initiative permettant au «Champ-à-mailles» d'augmenter ses recettes propres. Je l'ai dit, aujourd'hui ce sont plusieurs milliers d'euros qui sont générés par la vente des fruits et légumes produits sur place. Il semble possible d'augmenter ces recettes propres pourquoi pas en mobilisant des surfaces agricoles complémentaires aux actuels 3,8 ares en culture. Cela me semble en effet important de

tendre, sur le moyen ou le long terme, vers plus d'indépendance vis-à-vis des subsides publics.

Cependant, de toute évidence, la Commune poursuivra – et j'espère demain amplifiera – les moyens octroyés à toute cette dynamique autour de Neerpede et de la "Maison verte et bleue" que, je le rappelle, nous avons nous même initiée ! Ne le perdons pas de vue

Nous reviendrons bien évidemment sur la question du soutien de la "Maison verte et bleue" dans le cadre de l'examen du budget 2018. Vous vous souviendrez que l'an passé nous avons fait un effort complémentaire pour tendre vers 70.000 Euros à 90.000 Euros. Depuis 2012, nous avons investi la somme de 1.100.000 Euros dans plusieurs projets agricoles, parfois en dehors du cadre des subsides. Depuis quelques années, la Commune n'a pas, malgré ses difficultés budgétaires, oublié cet enjeu, tout en sollicitant même des moyens externes.

Vous l'aurez compris, ce projet est déjà confirmé pour toute l'année 2018 parce qu'il suscite une très belle et vaste énergie positive du côté des équipes de la "Maison verte et bleue", de sa direction et aussi des usagers.

Dès lors, nous avons le souhait – aussi du côté communal - d'en assurer son avenir sur le plus long terme possible.

Je vous remercie déjà pour votre implication en la matière.